



PRÉFET DE L'OISE

Installations classées pour la protection de l'environnement

Récépissé de déclaration de changement d'exploitant du 29 mars 2018

Société SDV
240 Rue des Petits Prés
60430 PONCHON

Vu le code de l'environnement, notamment les livres V des parties législative et réglementaire ;

Vu la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement fixée aux articles R.511-9 à R.511-10 du code de l'environnement ;

Vu l'arrêté préfectoral du 3 novembre 2003 réglementant les activités de la société NEXT POLYMERES à Ponchon ;

Vu le récépissé préfectoral du 16 février 2015 actant la déclaration de changement d'exploitant à la société COMPTOIR DE RECUPERATION INDUSTRIELLE à Ponchon ;

Vu le courrier du 7 février 2018 par lequel la société SDV, dont le siège social est situé 13 rue Guy Patin à Paris, déclare le changement d'exploitant des installations précédemment exploitées par la société COMPTOIR DE RECUPERATION INDUSTRIELLE à Ponchon ;

Vu le rapport de l'inspection des installations classées de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Hauts-de-France ;

DONNE RECEPISSE

à la société SDV de sa déclaration de changement d'exploitant susvisée.

Les conditions de fonctionnement de l'établissement, imposées au prédécesseur en nom, restent applicables.

Beauvais, le 29 mars 2018

Pour le Préfet et par délégation,
le Directeur départemental des Territoires
et par délégation
l'adjointe au responsable du service

Martine RIVOLIER

DESTINATAIRES

Société SDV

s/c de Monsieur le maire de Ponchon

Madame, Monsieur l'inspecteur de l'environnement

S/couvert de Monsieur le chef de l'unité départementale de l'Oise de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Hauts-de-France

Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours